



# Rapport de durabilité 2024

## Lamett Europe

**\_lamett<sup>®</sup>**

## Avant-propos

Lorsque j'ai rejoint Lamett il y a un an, je savais que j'arrivais dans une entreprise ambitieuse. Ce que je ne savais pas, c'était à quelle vitesse nous allions progresser ensemble dans notre démarche de développement durable. Sous la houlette d'Encon, nous avons fait les premiers pas vers une stratégie claire. Ce qui a commencé comme un processus de consultation s'est transformé en discussions passionnantes, en idées pertinentes et en un engagement fort au sein de notre équipe de développement durable.

Étape par étape, nous avons cartographié nos processus, nos choix et notre impact. Cela nous a apporté non seulement de la clarté, mais aussi de la fierté. Nous avons déjà parcouru un long chemin et il est motivant de voir à quel point la durabilité s'intègre de plus en plus à notre identité et à notre façon de travailler.

Avec de nombreuses initiatives encore à venir, de beaux défis nous attendent. Je me réjouis de poursuivre dans cette voie, avec des collègues, des fournisseurs et des partenaires qui partagent les mêmes valeurs. Car le véritable changement commence par la coopération, la transparence et la volonté de faire chaque jour un peu mieux.

Tine Defrancq  
Responsable de la Conformité



Tine Defrancq

# Équipe de direction



Bruno Descamps

## Bruno Descamps – PDG de Lamett

Je suis entrepreneur depuis l'âge de 26 ans et j'ai une forte affinité pour la finance et la comptabilité. Fils d'un médecin généraliste, j'ai grandi avec la conviction que les soins et la responsabilité constituent la base de tout ce que l'on fait. Aujourd'hui encore, j'applique ces valeurs dans mon travail.

Depuis mon plus jeune âge, je suis actif dans le secteur des revêtements de sol, un environnement dans lequel je peux combiner ma passion pour l'entrepreneuriat et mon engagement envers les autres. Mon rôle au sein de Lamett consiste à dynamiser les gens, à leur donner une direction et à les aider à s'épanouir. Pour moi, entreprendre signifie regarder vers l'avenir, anticiper et surtout s'entourer de bonnes personnes.

Je crois fermement à l'esprit d'équipe. Une entreprise fonctionne comme une équipe de football : lorsque chacun est à sa place, le talent peut vraiment s'exprimer. Avec mon équipe, nous construisons une culture axée sur le souci des personnes, un climat entrepreneurial positif et une marque forte et authentique.

Le respect des personnes et de la nature est essentiel selon moi. La durabilité n'est pas un pilier à part, mais une composante naturelle de notre stratégie. Une bonne gouvernance, fondée sur les bonnes valeurs, détermine l'ADN de Lamett. Nous sommes convaincus qu'une entreprise durable est non seulement prête pour l'avenir, mais qu'elle inspire et rassemble également.

**« Une entreprise fonctionne comme une équipe de football : lorsque chacun est à sa place, le talent peut vraiment s'exprimer. »**

## Pieter-Jan Dendooven – CSO Lamett

J'ai 46 ans, je vis à Deerlijk, je suis marié et fier papa de deux enfants. Je travaille dans la vente internationale depuis plus de deux décennies, dont les 13 dernières années avec une conviction totale dans le secteur des revêtements de sol.

En tant que directeur commercial chez Lamett Europe, je me concentre sur la conception et la mise en œuvre de notre stratégie commerciale, avec une ambition claire de croissance internationale. Au quotidien je dirige nos équipes commerciales, guidé par les valeurs fondamentales qui caractérisent Lamett : orientation client, expertise et connaissance des produits, ainsi que respect pour tous ceux qui collaborent avec nous, tant en interne qu'en externe.

Outre le volet commercial, je suis directement impliqué dans le marketing et le développement

de produits. Ensemble, nous construisons l'avenir de notre marque et de nos collections, en mettant l'accent sur l'innovation et l'authenticité.

Nos collaborateurs sont au cœur de tout ce que nous faisons. Ce n'est pas pour rien que nous parlons de la famille Lamett. Nous croyons au potentiel de chaque individu et essayons chaque jour de l'inspirer et de le motiver à devenir une version plus forte de lui-même.

Dans le cadre de notre politique de durabilité, nous nous efforçons de réduire notre empreinte écologique à tous les niveaux.

Ma motivation personnelle ? Augmenter chaque jour le nombre d'ambassadeurs Lamett et nous positionner comme un partenaire privilégié pour nos clients dans le monde entier.



Pieter-Jan Dendooven

**« Nous croyons au potentiel de chaque individu et essayons chaque jour de l'inspirer et de le motiver à devenir une version plus forte de lui-même. »**



Sophie Stockman

**« Je crois fermement que nous devons prendre soin de notre planète, et cela commence par des choix logiques et réalisables. »**

### Sophie Stockman – COO Lamett

Je m'appelle Sophie Stockman. Je suis ingénierie commerciale de formation et j'ai commencé ma carrière dans le secteur bancaire en tant que directrice d'agence. Ensuite j'ai connu une période passionnante dans le monde de l'immobilier. Depuis 2010, je fais partie de Lamett avec beaucoup d'enthousiasme.

Je vis à Tiegem avec mon mari et nos deux fils. Pendant mon temps libre, j'aime lire, pratique du sport, j'ai une vie sociale bien remplie et j'adore les animaux.

J'ai commencé ma carrière chez Lamett en tant que responsable de compte interne pour le marché français. Entre-temps, j'ai évolué vers le poste de directrice opérationnelle (COO), où je suis responsable du fonctionnement quotidien de l'entreprise.

Je supervise notamment notre système ERP, les projets d'automatisation, le service qualité, le service clientèle et la formation de nos

collaborateurs. Je m'occupe également des ressources humaines et du processus de recrutement. Mon rôle consiste à mettre en relation les personnes, les processus et les systèmes.

Aujourd'hui, la durabilité est incontournable. Je crois fermement que nous devons prendre soin de notre planète et cela commence par des choix logiques et réalisables : voitures électriques, panneaux solaires, tri des déchets... Pour moi, ce sont des mesures qui vont de soi.

Dans le même temps, nous devons rester réalistes. Toutes les mesures ne sont pas économiquement ou pratiquement réalisables. Lorsque la durabilité se transforme en bureaucratie excessive, nous perdons de vue l'objectif réel. Pour moi, la clé réside dans la recherche d'un équilibre sain entre la responsabilité écologique, la logique économique et le bon sens. C'est la voie à suivre.

# Histoire

En 2005, Bruno Descamps a fait ses premiers pas chez Lamett en important du stratifié et du parquet. Deux ans plus tard, la marque a été officiellement rachetée et les premières collections Lamett ont été mises sur le marché. Le bureau de Desselgem est rapidement devenu trop petit et, en 2010, Lamett a trouvé son nouveau siège le long de la E17 à Deerlijk.

Depuis son siège social, Lamett s'est développé pour devenir un acteur international présent dans plus de 24 pays. L'acquisition de Morava Wood en République tchèque en 2016 a marqué une étape importante : cette intégration verticale a renforcé notre position de spécialiste du parquet et nous a permis de répondre plus rapidement aux besoins du marché.

Fin 2017, Lamett a lancé Parquetvinyl, devenant ainsi l'un des pionniers des sols en vinyle rigide, une catégorie de produits qui connaît aujourd'hui un grand succès dans le monde entier. Avec ses revêtements de sol innovants tels que Wood & Stone, Lamett continue de

confirmer sa réputation d'innovateur dans le secteur.

En 2024, nous avons inauguré une nouvelle aile dans notre siège social, comprenant un showroom ultramoderne de 650 m<sup>2</sup>. En y entrant, on ressent immédiatement la sérénité que le bois apporte à un intérieur, l'énergie positive d'une équipe qui veut aller de l'avant et l'esprit des West-Flamands, caractérisé par un travail acharné et une réflexion axée sur les solutions.

Lamett est plus qu'un simple fabricant de revêtements de sol. C'est une marque qui construit des relations durables, une image forte et une vision tournée vers l'avenir.

2005



2007



2010



2016



2017



2023



## Développement des infrastructures

L'infrastructure de Lamett a subi une transformation importante ces dernières années. Fin 2022, la rénovation des bureaux existants et l'aménagement d'un nouveau showroom ont commencé.

Dans le même temps, le bâtiment adjacent, qui servait autrefois de garage, a été acheté. Ce bâtiment a été transformé en Lamett Product Center, un espace multifonctionnel axé sur la formation et la présentation des produits.

Après une longue période de rénovation et d'aménagement, les deux bâtiments ont été entièrement achevés et officiellement mis en service en 2024 :

- Le nouveau showroom offre un environnement moderne et inspirant où les clients et les partenaires peuvent découvrir les produits Lamett.
- Les bureaux rénovés offrent un lieu de travail efficace et agréable aux employés.
- Le Lamett Product Center est devenu un centre de formation où tant les collaborateurs internes que les partenaires externes peuvent suivre des formations et des ateliers sur la connaissance des produits et les techniques de pose.

Ces investissements dans les infrastructures reflètent l'engagement de Lamett en faveur de la qualité, de l'innovation et du partage des connaissances, et contribuent à renforcer son image professionnelle et l'expérience client.

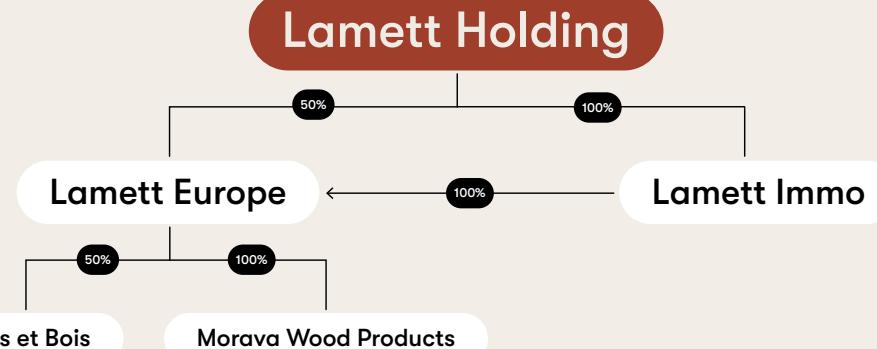
## Structure de l'entreprise et portée du rapport

Nous avons choisi de rendre compte conformément à la VSME, la norme européenne volontaire pour le reporting en matière de durabilité pour les PME. Avec le module de base comme fondement, nous faisons un pas en avant vers une communication transparente et structurée en matière de durabilité.

Lamett Holding est un groupe d'entreprises actif dans la production et la distribution de revêtements de sol. Au sein de cette structure, Lamett Europe est responsable des activités opérationnelles de distribution en Europe. Pour ce rapport sur le développement durable, nous avons délibérément choisi de présenter un rapport individuel, dans lequel nous nous concentrerons uniquement sur Lamett Europe.

Cette approche offre une vision plus claire des performances et des efforts de l'entreprise en matière de durabilité, sans la complexité des chiffres consolidés sur plusieurs entités.

En établissant un rapport au niveau de l'entité, nous pouvons mieux cibler les actions d'amélioration et communiquer de manière plus transparente sur notre impact.



Lamett Europe est détenue à 50 % directement par Lamett Holding, tandis que 49 % supplémentaires sont détenus via une autre structure. En outre, Lamett Immo, une filiale détenue à 100 % par Lamett Holding, détient également 50 % de Lamett Europe. Ces rapports de propriété illustrent un contrôle partagé de Lamett Europe au sein du groupe.

Lamett Europe possède quant à elle deux filiales : Bois et Bois, dans laquelle elle détient une participation de 50 %, et Morava Wood Products, qui lui appartient entièrement. Cette structure reflète l'intégration verticale du groupe, où la production et la distribution sont étroitement liées.



# Lamett Europe 2024

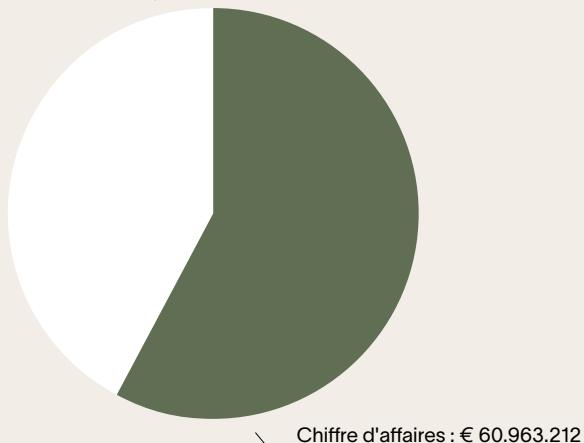


Siège social et  
entrepôt situés à :  
Ter Donkt 2, 8540 Deerlijk



Effectif :  
47,4 équivalents temps plein  
(ETP)

Total du bilan : € 44.343.810



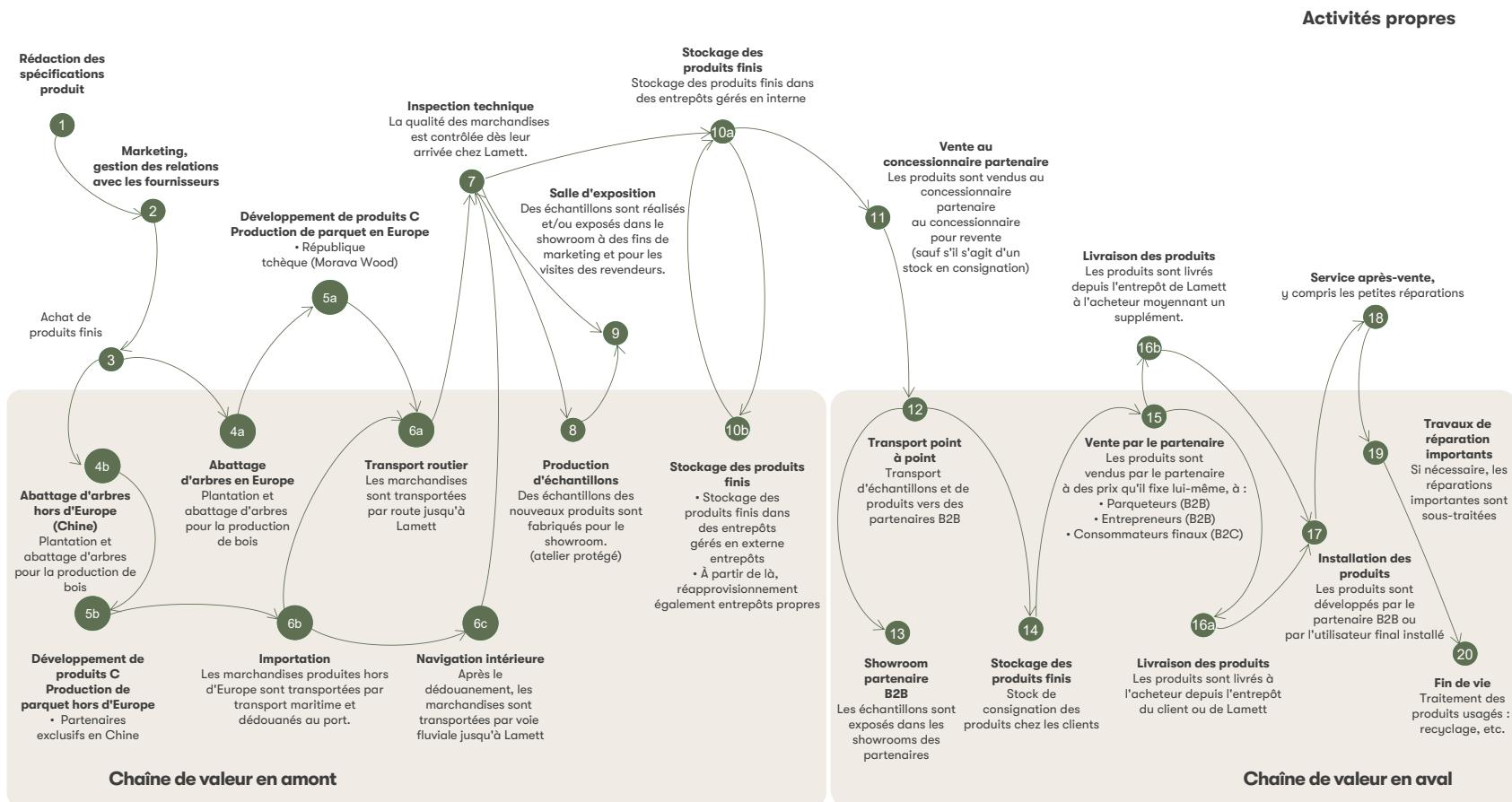
Lamett Europe NV est une société anonyme belge dont le siège social et l'entrepôt sont situés à **Ter Donkt 2, 8540 Deerlijk**. La société est active dans le secteur du commerce de gros de bois, tel que désigné par le **code NACE 46732**.

Au cours de l'exercice **2024**, Lamett a réalisé un chiffre d'affaires de **€ 60 963 212**, avec un total du bilan de **€ 44 343 810**. Ces chiffres reflètent la solide situation financière et l'activité croissante de l'entreprise sur le marché.

En 2024, l'effectif moyen s'élevait à **47,4 équivalents temps plein (ETP)**. Ces collaborateurs constituent le cœur de la force opérationnelle de Lamett.

# Chaîne de valeur

## Parquet

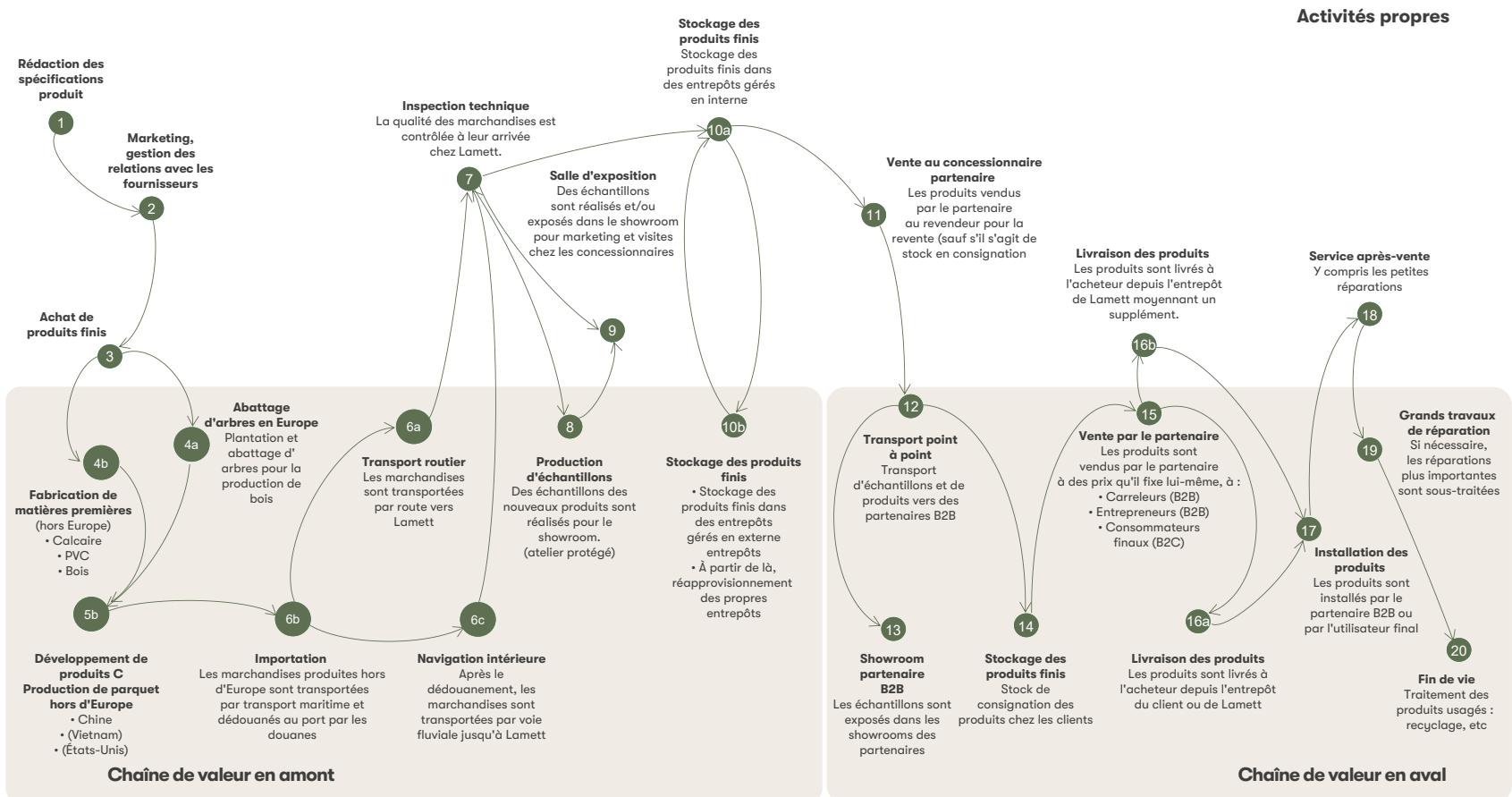


# Chaîne de valeur

Parquetvinyl

Wood & Stone

Vinyle



# Double analyse de matérialité

Dans le cadre de sa stratégie de développement durable, Lamett a réuni un groupe représentatif d'employés issus de différentes fonctions et divisions, sous la supervision du cabinet de conseil Encon. Ce groupe interne de parties prenantes a rassemblé les différents points de vue, connaissances et expériences au sein de l'entreprise. Cette contribution a été essentielle pour mener à bien une double analyse de matérialité approfondie.

Sur la base des contributions des parties prenantes, obtenues grâce à des enquêtes existantes et à des recherches documentaires, une première image des thèmes ESG importants pour l'entreprise a été dressée. Ces thèmes ESG généraux ont été traduits en impacts, risques et opportunités clairs applicables à Lamett.

Grâce à l'expérience et à l'expertise variées au sein de l'équipe, la liste longue IRO (Impact - Risques - Opportunités) a pu être validée et complétée. Cette liste nous donne un aperçu de tous les sujets qui préoccupent nos parties prenantes.

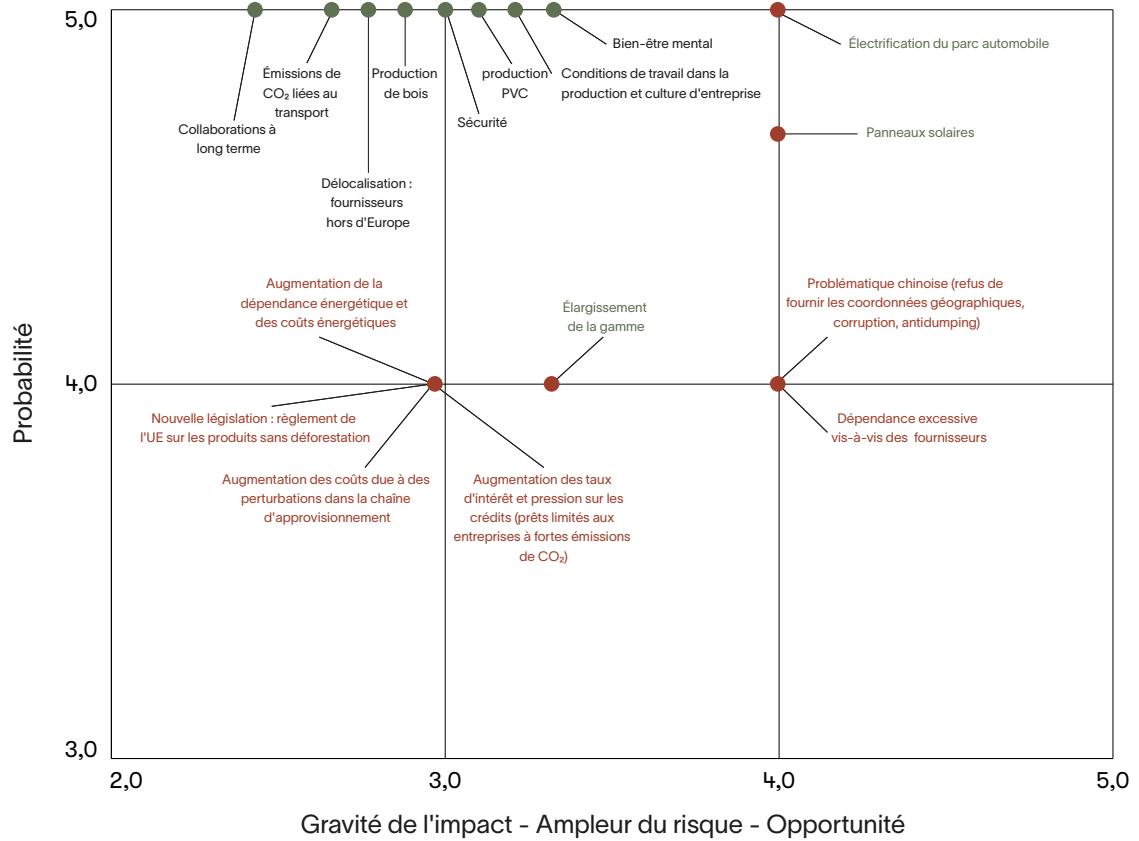
Bien que tous les thèmes soient importants, il n'est pas possible de se concentrer sur chacun d'entre eux en même temps. L'équipe de projet a été divisée en petits groupes qui ont chacun évalué la liste complète des risques et opportunités. Ils ont effectué une analyse d'impact sur la base de quatre critères — nocivité, portée, irréversibilité et probabilité — et ont attribué des notes de 1 à 5. En outre, une analyse financière a été réalisée pour chaque élément, dans laquelle la probabilité et l'ampleur de l'impact financier ont été notées selon la même échelle. Cela a permis d'obtenir une évaluation standardisée et cohérente de tous les IRO.

Les résultats de ce travail de groupe ont été analysés et consolidés par Encon afin de dégager les thèmes matériels en matière de durabilité : le changement climatique, le personnel et la gestion de l'entreprise. Ces thèmes sont désormais au cœur de notre stratégie de durabilité et de notre reporting pour les années à venir.



# Impact et analyse financière

Bien que Lamett Europe ne soit plus soumise à la CSRD, il a été délibérément décidé de poursuivre le processus avec ce groupe et de rédiger un rapport sur le développement durable. Le groupe se réunit chaque mois pour discuter de l'avancement du rapport, suivre les initiatives en cours en matière de développement durable et orienter les actions futures.



A photograph of a young woman with long brown hair and glasses, wearing a light-colored ribbed sweater, smiling and holding a large, thick book. She is standing in a library or bookstore, with bookshelves and a display stand in the background. The lighting is warm and focused on her.

Nous sommes  
fondamentalement humains.



## Nos valeurs comme boussole

Nos valeurs guident toutes nos actions : elles orientent nos décisions, déterminent notre comportement et inspirent nos actions, tant au sein de notre organisation que dans la collaboration avec nos parties prenantes. Elles sont décrites et illustrées en détail dans notre Code de conduite.

Ces valeurs ne sont pas des concepts abstraits, mais sont vécues au quotidien par tous nos collaborateurs. Elles sont ancrées dans notre culture et font partie intégrante de notre identité.

C'est pourquoi elles constituent également un critère essentiel lors du recrutement de nouveaux collègues : le partage de nos valeurs est au moins aussi important que les diplômes et les compétences.

Pour Lamett, nos valeurs ne sont pas une liste de contrôle, mais un mode de vie. Elles nous unissent et donnent une direction à nos ambitions.

# Des valeurs qui restent gravées dans les esprits

Afin d'ancrer nos valeurs de manière accessible dans notre travail quotidien, nous utilisons chez Lamett un moyen mnémotechnique simple. En néerlandais, nous utilisons l'acronyme PRETTIG, un mot qui représente non seulement l'ambiance que nous recherchons, mais aussi les valeurs fondamentales qui guident notre comportement. Chaque consonne correspond à une valeur : P pour Positivisme, R pour Respect, T pour Team building (Esprit d'équipe), T pour Toewijding (Dévouement) et G pour Gedrevenheid (Enthousiasme).

Pour nos collègues internationaux, nous utilisons l'acronyme LAMETT, qui met en avant les mêmes valeurs dans un contexte anglophone : L pour Loyal, A pour Accountable, M pour Mindful & Positive, E pour Entrepreneurship, T pour Transparent et T pour Teamwork.

Bien que les mots différents, l'essence reste la même : nos valeurs sont universelles et constituent la base de notre collaboration, de notre communication et de notre croissance en tant qu'individus et en tant qu'organisation.



## Ensemble, nous pouvons accomplir davantage.

Ensemble. C'est ainsi que nous voulons agir chaque jour. Nous soutenons nos collègues et travaillons à la réalisation d'objectifs communs. Nous sommes ouverts et honnêtes, car nous pouvons compter les uns sur les autres. Certains jours, nous aidons, d'autres jours, nous demandons de l'aide. Nous faisons place aux félicitations et prenons le temps d'exprimer des critiques constructives. Car nous savons qu'ensemble, nous pouvons accomplir bien plus que seuls.



## Le respect est fondamental

Nous nous traitons mutuellement avec respect. Nous traitons toujours les autres comme nous aimerions être traités : avec respect et empathie. Chacun de nous joue son propre rôle. Nous respectons les opinions et les différences de chacun et nous nous traitons toujours avec respect.



## L'optimisme est dans notre nature.

Nous voyons des opportunités et des solutions là où d'autres voient des problèmes. Parce que nous sommes optimistes. Cela ne signifie pas pour autant que nous perdons de vue la réalité, mais nous voulons l'aborder de manière positive. C'est avec cette attitude positive que nous abordons nos collègues, nos clients et nos partenaires. Cette atmosphère positive, où nous rions beaucoup, caractérise notre entreprise.



## Nous continuons à croître.

Stagner, c'est reculer. Nous le comprenons tous. C'est pourquoi nous voulons grandir ensemble. En tant qu'entreprise, mais aussi en tant qu'individus. Nous faisons de la place pour la croissance de chacun et donnons à nos collègues la possibilité de s'épanouir davantage. Nous accueillons les nouvelles idées, l'innovation et le changement, car nous savons que ce sont des éléments essentiels à la croissance.



## Nous nous engageons à fond.

Nous sommes tous des personnes motivées et fières de notre travail. Nous formons une équipe dynamique et motivée qui se donne à fond chaque jour. Nous ne faisons jamais les choses à moitié, car nous voulons que nos clients soient pleinement satisfaits. Notre motivation commune crée également une atmosphère positive : nous partageons le même objectif et voulons nous investir à 100 %

# Sans amendes, mais avec des principes

Au cours de la période considérée, aucune condamnation n'a été prononcée et aucune amende n'a été infligée à Lamett pour violation de la législation anti-corruption ou antipoupôtage. Cela confirme l'engagement de Lamett en faveur d'une et à une gestion transparente.

## Une structure organisationnelle horizontale

Lamett veille à maintenir une structure organisationnelle horizontale, car celle-ci offre de nombreux avantages qui contribuent à une méthode de travail moderne, dynamique et centrée sur l'humain.

### Communication plus rapide

La vitesse est cruciale. Pour cela, l'information doit circuler clairement entre les équipes et les dirigeants. Les décisions sont prises plus facilement, avec moins de risques de malentendus.

### Plus d'implication et de responsabilité

Les collaborateurs sont encouragés à prendre des initiatives et se sentent ainsi plus proches de l'organisation. Ils s'approprient leur travail, ce qui favorise la croissance, un sens de responsabilité et une plus grande satisfaction à la fin de la journée.

### Accès direct aux cadres supérieurs

La distance entre les employés et la direction est réduite. Cela favorise un dialogue ouvert, la confiance et une culture de collaboration.

### Flexibilité et agilité

Une structure horizontale permet de s'adapter rapidement aux changements et aux nouvelles opportunités du marché, ce dont nous avons précisément besoin aujourd'hui.

### Des processus décisionnels courts

Moins de bureaucratie signifie des décisions plus rapides et plus d'efficacité. Pas de longs processus d'approbation, mais une action immédiate.

### Stimule l'innovation

Une culture ouverte et une communication directe permettent de partager et de développer plus rapidement les idées. La créativité a ainsi toute latitude pour s'épanouir.

### Une dynamique d'équipe plus forte

La collaboration multidisciplinaire est encouragée. Les équipes partagent leurs connaissances, se renforcent mutuellement et construisent ensemble des résultats durables.

## Leadership conscient

Une bonne gouvernance n'est pas une formalité, mais un choix conscient. Notre structure de gouvernance à plusieurs niveaux est conçue pour combiner de manière transparente la vision stratégique et la force opérationnelle.

Le **Conseil consultatif** se réunit une à deux fois par an et sert de caisse de résonance pour la stratégie de l'entreprise. Il aborde des thèmes tels que le positionnement sur le marché, les investissements tournés vers l'avenir et le rôle de Lamett dans un monde en mutation. Ce conseil joue un rôle crucial dans l'ancrage de la durabilité dans notre stratégie d'entreprise.

Il existe également un **conseil d'administration**, au sein duquel le PDG Bruno Descamps et le fondateur Thomas Baert travaillent ensemble selon un modèle consultatif. Ce dialogue direct et transparent permet une prise de décision rapide et consensuelle, nourri par l'expérience et la vision.



Au **niveau opérationnel**, des consultations régulières ont lieu entre Bruno Descamps, PieterJan Dendooven, Sophie Stockman et, si nécessaire, Thomas Baert. Lors de ces réunions de direction, des thèmes concrets sont abordés, tels que la maîtrise des coûts, l'efficacité, la politique du personnel et le bien-être au travail. La conformité et la durabilité sont des points fixes à l'ordre du jour et constituent les piliers de la responsabilité sociale des entreprises.

Nous sommes convaincus que la véritable durabilité commence par un leadership fort. Un leadership soutenu par une vision, un engagement et la volonté de s'améliorer continuellement. Notre approche de la gouvernance garantit que la durabilité n'est pas seulement un objectif, mais une partie intégrante de chaque décision.



## Diligence raisonnable

La gestion éthique et durable des fournisseurs est au cœur de notre façon de faire des affaires. Nous avons élaboré une politique de diligence raisonnable dans le but de gérer et de limiter activement les risques sociaux dans notre chaîne d'approvisionnement.

Nous estimons que des conditions de travail équitables, le respect des droits de l'homme et la transparence ne sont pas des valeurs facultatives, mais les fondements d'une collaboration durable. C'est pourquoi nous sélectionnons nos fournisseurs non seulement sur la base du prix et de la qualité des produits, mais aussi en fonction de leurs performances sociales et de leur engagement en faveur d'une entreprise responsable.

Notre approche est concrète et structurée. Chaque année, le PDG ou un représentant de Lamett rend personnellement visite aux fournisseurs afin d'évaluer les conditions de travail, la politique environnementale et la transparence sont évaluées. Les fournisseurs sont interrogés sur leurs pratiques sociales et écologiques, dont les résultats sont pris en compte dans notre évaluation des risques.

Pour nos fournisseurs en Asie, nous employons un collègue local qui effectue des visites sur place, suit les points d'action et assure un dialogue culturel et direct. Cela renforce notre suivi et permet d'apporter

des corrections si nécessaire. Afin d'ancrer formellement ces valeurs, nous appliquons un code de conduite des fournisseurs qui a été signé par 90 % des fournisseurs actifs. Ce document définit des attentes claires en matière de droits de l'homme, de conditions de travail, de respect de l'environnement et d'éthique commerciale. Les fournisseurs qui présentent des lacunes structurelles font l'objet d'un suivi plus intensif ou sont exclus de toute collaboration future.

En outre, nous attachons une grande importance à la transparence mutuelle et à une communication claire. Nous encourageons un dialogue ouvert dans lequel Lamett et le fournisseur partagent en temps utile et en toute honnêteté des informations sur les attentes, les performances et les éventuels points sensibles.

La collaboration historique et la loyauté jouent également un rôle dans notre sélection. Nous apprécions les relations durables et fiables. Les expériences positives du passé et l'engagement avéré envers nos valeurs et nos objectifs constituent un critère de sélection important.

Cette politique n'est pas un simple document, mais un engagement vivant soutenu par l'équipe de Lamett.

## Certification de durabilité

Chez Lamett, durabilité et conformité vont de pair. La transparence est inscrite dans notre ADN. L'ouverture et le sens des responsabilités constituent la base d'une croissance durable. C'est pourquoi la traçabilité et l'origine de nos produits ne représentent pas pour nous un effort supplémentaire, mais un choix évident.

Dans la jungle complexe des lois et réglementations, nous prenons notre rôle très au sérieux. Nous cartographions autant que possible et mettons également nos fournisseurs au défi de nous suivre dans cette démarche. Ensemble, nous visons la clarté, la fiabilité et l'amélioration. Les labels et certifications nous y aident : ils offrent un repère, encouragent la rigueur et rendent nos efforts visibles.

L'obtention d'un label de durabilité est donc pour nous un moment de fierté et de célébration. Car chaque label renforce non seulement Lamett, mais aussi nos clients. C'est une preuve de qualité, de responsabilité et de vision d'avenir.



### FSC® et PEFC comme base

Pour notre parquet, nous choisissons autant que possible du bois certifié FSC® et/ou PEFC. Les forêts qui bénéficient de ces certifications sont gérées de manière durable, ce qui permet de préserver la biodiversité, de protéger les communautés locales et de garantir le reboisement.

Les certifications FSC® et PEFC ne concernent pas seulement les gestionnaires forestiers, mais aussi les entreprises de la chaîne commerciale. En tant que vendeur agréé de bois certifié FSC® et PEFC, Lamett dispose d'un numéro d'enregistrement officiel dans la chaîne de contrôle. Cela signifie que nous pouvons tracer chaque morceau de bois depuis la forêt jusqu'au produit fini.



The mark of  
responsible forestry  
FSC® C151862



Même le bois non certifié doit répondre à des critères stricts en matière de qualité et de durabilité. Tout le bois que nous utilisons provient de plantations et de forêts gérées de manière responsable.

Nous nous efforçons de faire en sorte qu'au moins 90 % de notre assortiment de bois provienne d'ici 2030 de forêts gérées de manière durable, certifiées selon les normes PEFC et FSC®. En 2024, la part de bois certifié s'élevait à 66,74 %. Nous visons une augmentation annuelle d'au moins 5 %. Cette ambition s'inscrit dans notre stratégie globale de durabilité et est ancrée dans notre politique d'achat.

## M1 et IAC

Parquetvinyl répond à des normes strictes telles que le label M1 et le label Indoor Air Comfort Gold (IACG).

Le label M1 garantit que nos produits restent bien en dessous du seuil en matière d'émissions de substances nocives. Cela contribue à un climat intérieur sain, ce qui est essentiel pour les habitations, les bureaux et les espaces publics. Ce label est basé sur des tests de laboratoire indépendants et est reconnu à l'échelle internationale.

Le label IACG va encore plus loin. Il confirme que nos produits sont non seulement conformes à la réglementation européenne, mais aussi à des exigences supplémentaires strictes en matière de qualité de l'air et d'émissions. Cela en fait l'un des certificats les plus fiables du marché. Il est la preuve d'une qualité supérieure et d'une responsabilité durable.



### Qu'est-ce que cela signifie pour nos clients ?

Ces labels offrent une tranquillité d'esprit. Ils démontrent que les produits Lamett contribuent à un environnement de vie sain, qu'ils répondent aux normes les plus élevées et qu'ils s'intègrent dans des projets de construction durables. Pour les architectes, les entrepreneurs et les utilisateurs finaux, ils constituent une garantie de qualité et un signe que Lamett réfléchit à l'avenir.

En choisissant des produits certifiés, nos clients optent non seulement pour l'esthétique et la qualité, mais aussi pour la santé, la durabilité et la transparence. Ensemble, nous construisons un meilleur environnement de vie, étape par étape, lame par lame.

## Différents labels, même garantie

Voici d'autres labels écologiques auxquels nous répondons :



Le label A+ s'applique principalement en France et indique qu'un produit a de très faibles émissions de composés organiques volatils (COV). Il s'agit de la note la plus élevée du système de classification français pour la qualité de l'air intérieur et garantit un environnement de vie sain et sûr.



Nous sommes conformes à la réglementation REACH et respectons ainsi toutes les directives européennes relatives aux substances chimiques dangereuses. Cela signifie que les substances utilisées ont été enregistrées, évaluées et jugées sûres.

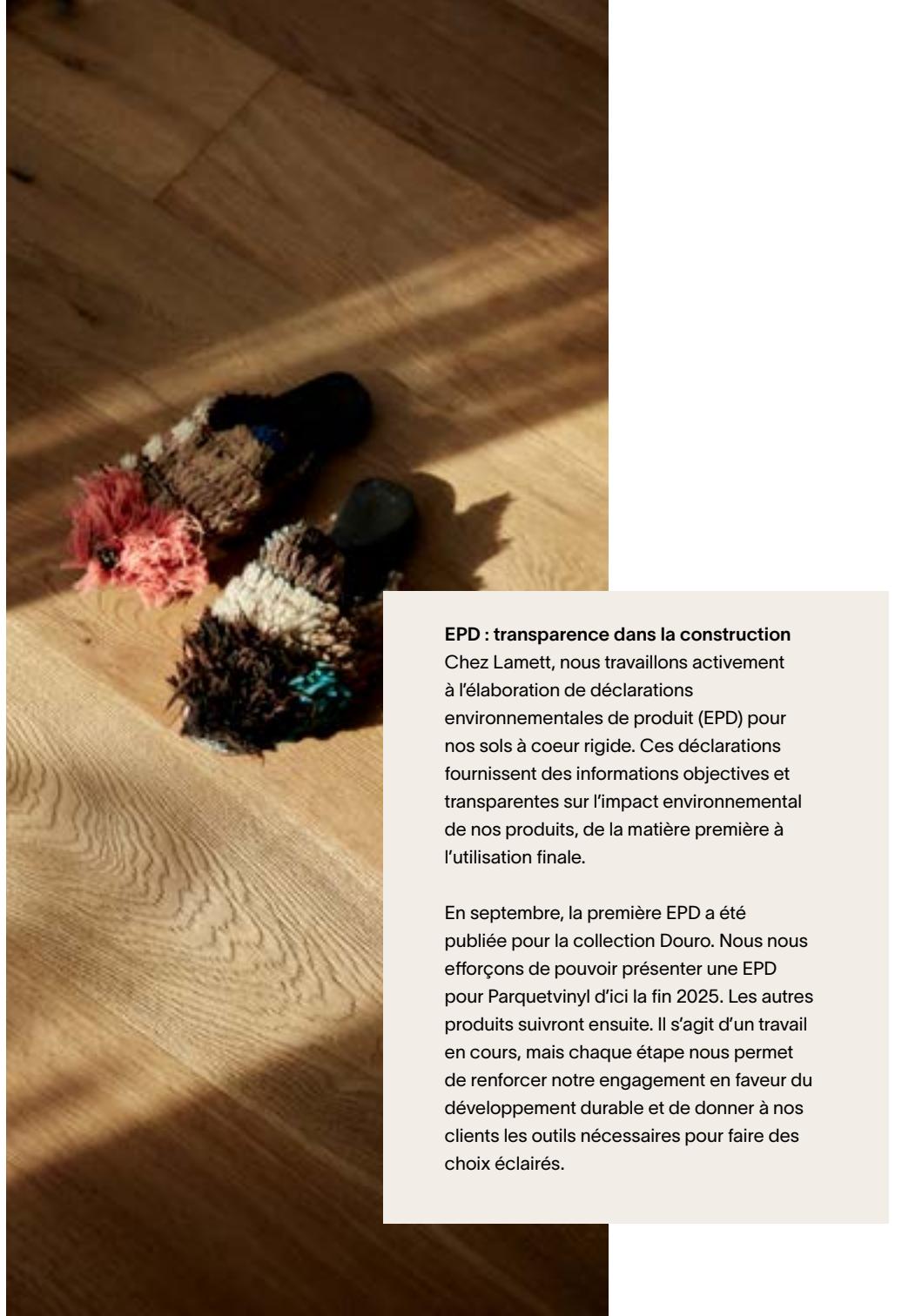


Le certificat FloorScore® est l'un des labels de qualité les plus reconnus pour la qualité de l'air intérieur des sols durs. Il garantit que nos produits ont de faibles émissions de composés organiques volatils (COV) et contribuent ainsi à un environnement de vie plus sain.



La certification GREENGUARD Gold va encore plus loin. Elle impose des exigences particulièrement strictes en matière d'émissions chimiques et a été spécialement conçue pour les environnements sensibles tels que les écoles, les hôpitaux et les crèches.

Nous sommes également conformes à la réglementation COV (Belgique), à la certification HQE (France), à l'AgBb (Allemagne), à l'Indoor Climatic Label (Danemark), au BVB et au Miljöbyggnad (Suède), à l'Eco Product (Norvège), au Nordic Swan (Scandinavie), au LEED et au WELL (Royaume-Uni).



### EPD : transparence dans la construction

Chez Lamett, nous travaillons activement à l'élaboration de déclarations environnementales de produit (EPD) pour nos sols à cœur rigide. Ces déclarations fournissent des informations objectives et transparentes sur l'impact environnemental de nos produits, de la matière première à l'utilisation finale.

En septembre, la première EPD a été publiée pour la collection Douro. Nous nous efforçons de pouvoir présenter une EPD pour Parquetvinyl d'ici la fin 2025. Les autres produits suivront ensuite. Il s'agit d'un travail en cours, mais chaque étape nous permet de renforcer notre engagement en faveur du développement durable et de donner à nos clients les outils nécessaires pour faire des choix éclairés.



Construire un avenir  
respectueux du climat

# Énergie et émissions de gaz à effet de serre

## Limites organisationnelles et approche en matière de reporting

Pour le reporting de la consommation d'énergie et des émissions de gaz à effet de serre, nous appliquons les directives du **Greenhouse Gas (GHG) Protocol**, une norme internationalement reconnue en matière de reporting climatique.

Au sein de Lamett Holding, nous avons opté pour **l'approche de contrôle** afin de déterminer les limites organisationnelles. Cela signifie que nous rendons compte des émissions des entités sur lesquelles Lamett exerce un contrôle opérationnel, quelle que soit leur structure de propriété.

Dans ce rapport, nous nous concentrons sur Lamett Europe, car cette entité est sous contrôle opérationnel direct. Nous nous limitons à :

- **Les émissions de scope 1** sont les sources d'émissions directes au sein de notre propre organisation, telles que la consommation de diesel et d'essence par nos véhicules de société. Malgré le lancement de notre flotte de véhicules électriques en avril 2024, une partie de la flotte fonctionne encore aux combustibles fossiles.
- **Les émissions de scope 2** sont des émissions indirectes résultant de la consommation d'énergie achetée, telle que l'électricité et le gaz naturel. Pour calculer le Scope 2, nous utilisons la méthode basée sur le marché, qui tient compte de l'origine de notre électricité. Depuis juin 2024, Lamett achète exclusivement de l'électricité verte via Sholtz Energy, certifiée par des certificats GVO.

**Les émissions de scope 3** (telles que le transport par des tiers, les voyages en avion ou les marchandises achetées) ne relèvent pas de notre champ d'application, mais pourraient être prises en compte à l'avenir pour élargir l'analyse de durabilité.



## Consommation d'énergie et émissions de CO<sub>2</sub>

En 2024, Lamett a pris des mesures importantes en faveur d'une politique énergétique et de mobilité plus durable, de la consommation d'énergie et des émissions de CO<sub>2</sub> associées.

### Énergie renouvelable

Depuis 2011, Lamett investit activement dans la production d'énergie renouvelable via des panneaux solaires installés sur son propre site.

En 2024, un total de **394 MWh** d'énergie solaire a été produit. Sur cette production, **273 MWh** ont été réinjectés dans le réseau électrique, tandis que **121 MWh** ont été directement consommés au sein de l'infrastructure propre à l'entreprise.

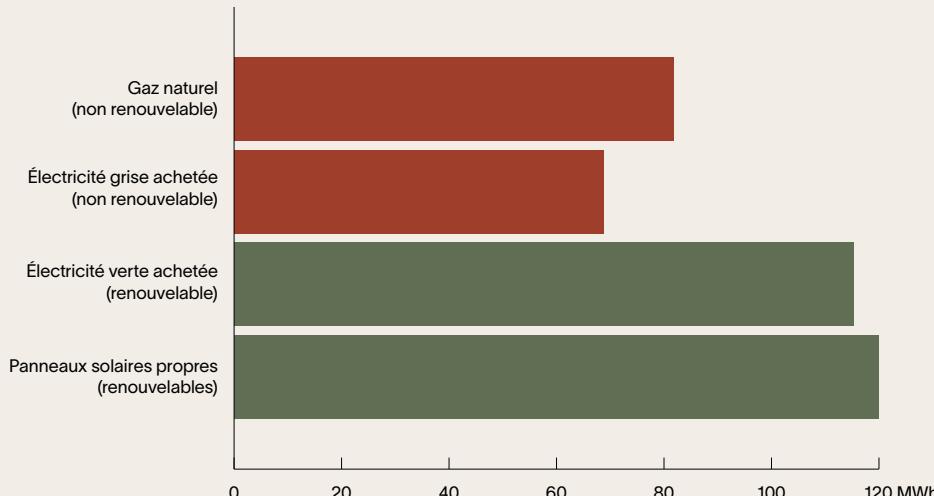
Outre sa propre production, Lamett a **acheté exclusivement de l'électricité verte** à partir de juin 2024, soit **115 MWh**. Cet achat est entièrement couvert par un certificat d'électricité verte, qui confirme que l'électricité provient de sources renouvelables reconnues.

Grâce à ces efforts combinés — production propre et achat certifié — la part d'électricité renouvelable dans la consommation énergétique totale de Lamett en 2024 a considérablement augmenté.

### Énergie non renouvelable

Outre les sources renouvelables, 69 MWh d'électricité grise et 82 MWh de gaz naturel ont été consommés. Ces sources contribuent aux émissions indirectes de CO<sub>2</sub> (Scope 2).

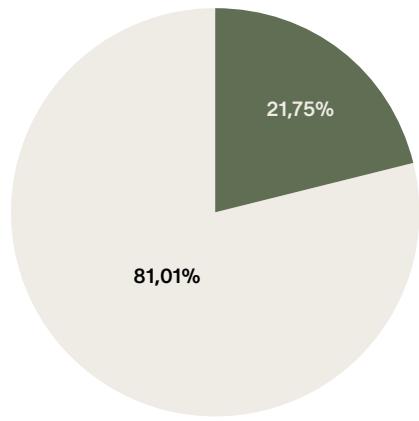
## Consommation d'énergie en 2024



## Mobilité et véhicules utilitaires

En avril 2024, Lamett a commencé à déployer une flotte de véhicules électriques. Cette initiative s'inscrit dans le cadre d'une stratégie plus large visant à réduire les émissions de CO<sub>2</sub> des véhicules utilitaires. Dix bornes de recharge ont été installées sur le site, soit 20 points de recharge au total. Cette infrastructure soutient la transition vers la mobilité électrique et constitue une étape importante dans la durabilisation des transports au sein de l'entreprise.

### Consommation énergétique des infrastructures et du parc automobile – 2024

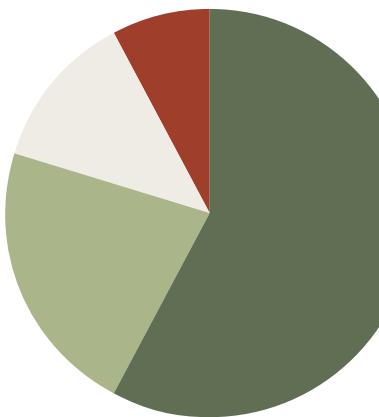


Consommation totale d'énergie : 1087,28 MWh  
■ Énergie renouvelable : 236,43 MWh  
■ Énergie non renouvelable : 880,85 MWh



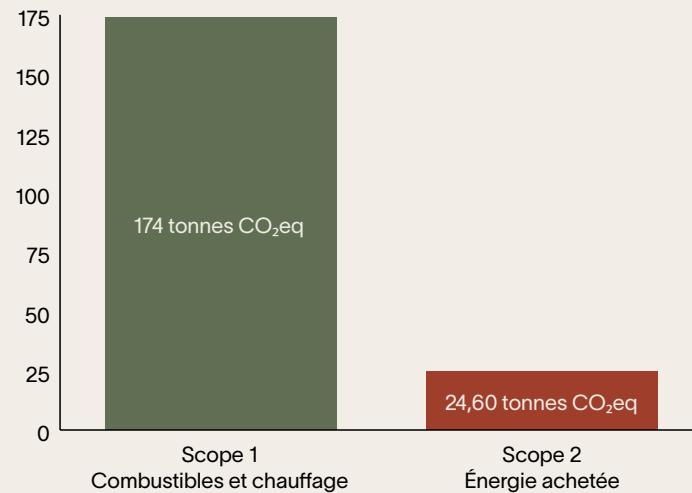
Malgré les progrès réalisés, la flotte restera en partie composée de véhicules à essence et diesel en 2024. Cela a entraîné des émissions respectives de 115,21 tonnes de CO<sub>2</sub> eq et 43,66 tonnes de CO<sub>2</sub> eq. Ces chiffres soulignent l'importance constante de poursuivre l'électrification de la flotte dans les années à venir.

En outre, en 2024, de l'électricité a également été chargée à l'aide de cartes de recharge provenant de fournisseurs externes. Comme l'origine de cette électricité n'est pas traçable et qu'il n'existe aucune garantie quant aux sources d'énergie utilisées, cette consommation est déclarée de manière prudente comme de l'électricité grise. À l'heure actuelle, il n'existe aucune garantie que cette électricité provienne de sources renouvelables, ce qui souligne l'importance de la transparence et de la durabilité au sein de l'infrastructure de recharge.



■ Essence : 58,01%  
■ Diesel: 21,98%  
■ Électricité grise : 12,39%  
■ Gaz naturel : 7,62%

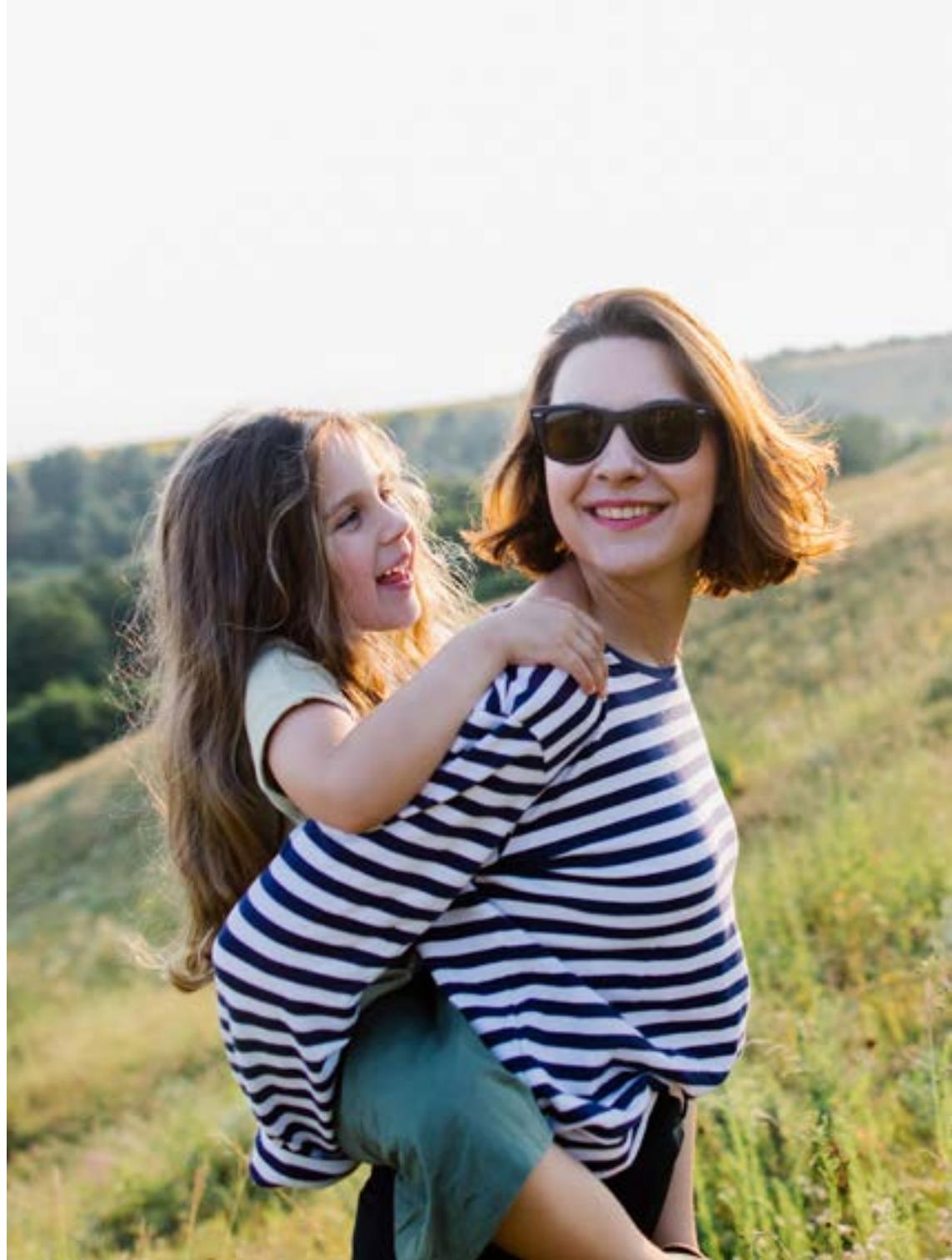
## Émissions de scope



## Intensité des gaz à effet de serre

Un indicateur important dans le cadre du reporting en matière de durabilité est l'intensité des gaz à effet de serre, qui reflète le rapport entre les émissions totales de gaz à effet de serre et l'activité économique d'une entreprise. Pour Lamett, les émissions totales en 2024 s'élevaient à 198,61 tonnes d'équivalent CO<sub>2</sub> (scope 1 + 2), pour un chiffre d'affaires annuel de € 60 963 212.

Cela correspond à une intensité en gaz à effet de serre de 3,26 tonnes d'équivalent CO<sub>2</sub> par million d'euros de chiffre d'affaires, une valeur qui donne une orientation pour la poursuite de la durabilité.



## Parc automobile électrique

L'électrification du parc automobile de Lamett n'est pas une évolution fortuite, mais une combinaison délibérée de responsabilité écologique et d'optimisation fiscale.

Dans un marché en constante innovation, les modèles électriques disponibles et la qualité de service des différents garages. Sur cette base, une politique automobile claire a été élaborée et approuvée. Aujourd'hui (2025), notre parc automobile se compose de 22 voitures entièrement électriques et 14 voitures hybrides.

### Évolution du parc automobile de 2023 à 2024

Le parc automobile a subi une transformation qualitative vers une mobilité plus durable :

**Essence : -53,85%**



**Diesel: -50,00%**



**Hybride/essence : +225,00%**



**Électrique : +700,00%**



Pour soutenir cette transition, des bornes de recharge ont été installées au domicile des employés. Au siège social à Deerlijk, nous disposons de 10 bornes de recharge publiques opérationnelles.



## Panneaux solaires

Le toit de notre bâtiment à Deerlijk est recouvert de 8 000 m<sup>2</sup> de panneaux solaires. Nous sommes ainsi totalement autonomes en énergie et fournissons en outre suffisamment d'énergie pour 115 familles. Que le soleil brille !

### Émissions de scope 1

Nous visons une réduction de 50% des émissions de scope 1 d'ici 2028, en électrifiant l'ensemble de notre flotte de véhicules hybrides pour passer à des véhicules entièrement électriques. Cette transition est non seulement écologiquement responsable, mais aussi stratégiquement réfléchie.

### Électricité 100 % renouvelable

D'ici 2027, nous voulons alimenter tous nos bâtiments et bornes de recharge exclusivement avec de l'électricité renouvelable. Nous étudions activement le passage à des cartes de recharge certifiées « électricité verte », afin que la recharge électrique contribue également à la réduction de nos émissions de CO<sub>2</sub>.

### Sans gaz naturel d'ici 2030

Un autre objectif important est l'élimination totale de l'utilisation du gaz naturel. Grâce à des systèmes de chauffage alternatifs, nous voulons passer à des solutions plus durables d'ici 2030. Notre ambition est ainsi d'installer des panneaux solaires sur le bâtiment LPC d'ici 2029.

### Scope 3 en vue

À partir de 2027, nous intégrerons également les émissions de scope 3 dans notre reporting, en accordant une attention particulière au transport et aux marchandises achetées. Cela nous permettra d'avoir une image plus complète de notre empreinte écologique et de prendre des mesures plus ciblées.



**La durabilité n'est pas une option, mais une responsabilité. C'est pourquoi nous nous engageons pleinement dans des actions concrètes qui contribuent à une gestion d'entreprise plus respectueuse du climat et tournée vers l'avenir.**

#### **Accélération de l'électrification**

Nous avons défini une feuille de route claire vers une flotte entièrement électrique. La suppression progressive des véhicules à essence et diesel a été lancée et, parallèlement, nous prévoyons d'étendre l'infrastructure de recharge. En outre, nous étudions les possibilités de passer à des cartes de recharge utilisant exclusivement de l'électricité verte certifiée, afin que chaque kilomètre parcouru contribue à réduire l'empreinte écologique.

#### **Optimisation de la consommation d'énergie**

L'efficacité énergétique est une priorité constante. Grâce à des audits énergétiques approfondis réalisés en interne et en externe et à une surveillance en temps réel, nous cartographions notre consommation et nous l'ajustons activement. Cette approche nous permet de minimiser le gaspillage et de continuer à investir de manière ciblée dans les technologies durables.

#### **Logistique plus durable**

Dans la mesure du possible, nous passons du transport routier au transport fluvial. Ce transfert modal réduit considérablement les émissions de CO<sub>2</sub> et contribue à un réseau logistique plus durable. Nous continuons à rechercher de nouvelles collaborations et de nouveaux itinéraires afin d'accroître encore cet impact.

#### **Restauration de la nature et compensation**

La durabilité ne s'arrête pas à nos propres activités. En 2025, nous lancerons l'initiative « Plant a Forest » afin de contribuer activement au reboisement et à la biodiversité. Avec nos partenaires, nous planterons des arbres qui non seulement absorbent le CO<sub>2</sub>, mais contribuent également à la restauration des écosystèmes.

#### **Rapports transparents**

Nous croyons en la transparence et la responsabilité. C'est pourquoi nous publierons chaque année nos émissions de CO<sub>2</sub> et les progrès réalisés vers nos objectifs climatiques. Cette transparence renforce notre crédibilité et nous motive à faire mieux chaque année.



Investir dans nos  
collaborateurs

# Politique du personnel

## Chiffres généraux

Lamett emploie en moyenne 47,4 équivalents temps plein (ETP) en 2024. L'organisation se caractérise par un emploi stable et durable.

## Type de contrat

Tous les employés sont engagés dans le cadre d'un contrat à durée indéterminée. Il n'y a pas de contrats temporaires, ce qui témoigne d'un engagement fort en faveur de la sécurité de l'emploi et des relations à long terme avec le personnel.

## Répartition par sexe

Le personnel se compose de :

Femmes	25,65 ETP
Hommes	21,75 ETP

Cette répartition montre une représentation équilibrée des deux sexes au sein de l'organisation.

## Répartition géographique

Bien que Lamett ait son siège social en Belgique, certains de ses collaborateurs sont actifs dans d'autres pays européens. La répartition est la suivante :

Belgique	35,9 FTE
France	6,75 FTE
Allemagne	2,75 FTE
Pays-Bas	1 FTE
Pologne	1 FTE

Cette répartition internationale reflète la présence européenne de Lamett et la diversité au sein de son équipe.

## Sécurité et bien-être

En 2024, aucun accident du travail avec arrêt de travail n'a été enregistré. Ce résultat reflète notre engagement constant en faveur d'un environnement de travail sûr. L'entreprise dispose d'un conseiller en prévention, chargé de veiller à l'application des règles de sécurité en vigueur.

Afin de gérer systématiquement les risques, des analyses de risques sont effectuées et des fiches d'instructions sont établies pour des tâches et des postes de travail spécifiques. Ces mesures contribuent à accroître la sensibilisation à la sécurité et à prévenir les incidents.

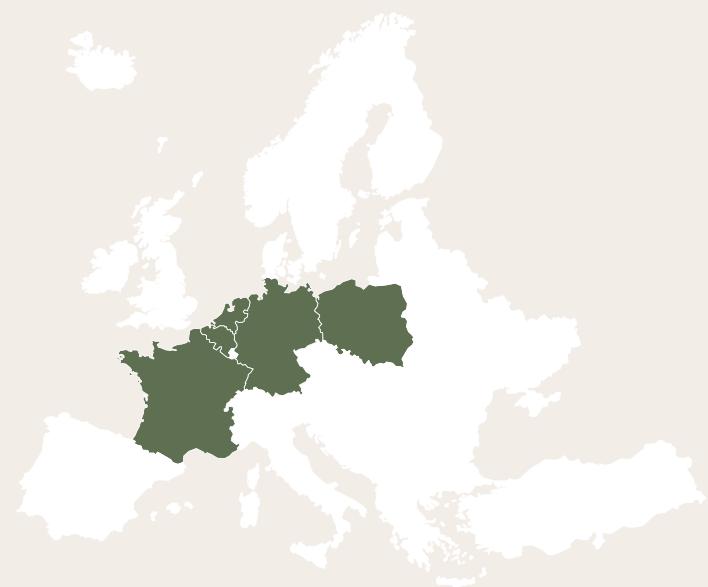


Femmes

25,65 ETP

Hommes

21,75 ETP





## Comment allez-vous vraiment ?

Afin de garder un œil sur le bien-être psychosocial de nos collaborateurs, on organise une enquête tous les deux ans. Le questionnaire permet à chacun de partager ouvertement, de manière totalement anonyme s'il le souhaite, ses préoccupations ou les défis qu'il rencontre dans l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée, ainsi que son sentiment sur son lieu de travail.

## Pas de guerre des talents, nous aimons nos talents.

Nous pensons que, quelle que soit votre place au sein de Lamett, vous devez toujours pouvoir exprimer votre opinion ouvertement et honnêtement à tout le monde. Après tout, nous avons un objectif commun : faire avancer Lamett. Les entretiens annuels avec le COO / HR Manager sont donc plutôt des entretiens d'appréciation.

C'est une excellente occasion de montrer son respect et sa gratitude envers l'employé, de vérifier comment il se sent réellement chez Lamett, comment il envisage l'avenir, etc. Les petites frustrations ou les sujets sensibles peuvent toujours être abordés.





## Faire du sport après le travail

Se sentir bien chez soi et au travail, tant physiquement que mentalement, est primordial. C'est pourquoi nous organisons chaque semaine, au printemps et à l'automne, des séances de sport. Ces séances ont généralement lieu en plein air, sauf si le temps est extrême. Sous la supervision d'un professionnel, nous relevons le défi sportif, chacun à son niveau. Ensemble, nous travaillons ainsi à renforcer notre corps et notre esprit d'équipe. Le plaisir et la convivialité sont toujours au rendez-vous. Ces moments sportifs après les heures de travail sont entièrement facultatifs, mais très appréciés.

## Venez au travail à vélo et profitez d'un petit-déjeuner gratuit

Afin d'encourager les déplacements domicile-travail durables et de réfléchir aux possibilités de mobilité, Lamett organise chaque année la campagne de sensibilisation « Je vais au travail à vélo ». Les collaborateurs sont encouragés à se rendre au travail à vélo, de préférence en groupe. Pour les motiver et les récompenser, un petit-déjeuner sain est offert à tous les collaborateurs ce jour-là.



## Esprit d'équipe

Lamett organise régulièrement des sorties d'équipe. Non seulement c'est amusant, mais cela renforce également les liens entre collègues. Ces événements permettent aux employés de mieux se connaître en dehors la pression quotidienne du travail. De plus, au moins une fois par saison, un apéritif après le travail est organisé au bureau, où les employés se détendent et discutent dans un cadre informel. La participation est facultative, mais c'est l'occasion de terminer la journée de travail dans une ambiance conviviale.

# Soyez plus fort dans votre travail, littéralement.

Dans le cadre de notre engagement en faveur de lieux de travail sains et ergonomiques, le nouveau bâtiment est équipé de bureaux réglables en hauteur qui permettent aux employés d'alterner entre le travail assis et debout, ce qui contribue à une meilleure posture, à une concentration accrue et à la prévention des douleurs dorsales et cervicales. Ces bureaux peuvent être adaptés individuellement en fonction de la taille et du style de travail de chaque employé, ce qui nous permet d'encourager nos collaborateurs les encourageons à changer régulièrement de position. En cas de questions ou de besoins spécifiques, il est toujours possible de contacter les HR ou le conseiller en prévention pour obtenir une assistance supplémentaire ou des conseils en matière d'ergonomie.



## Zones sans stress

Dans le nouveau bâtiment, nous avons délibérément choisi de créer des zones sans stress, dont l'espace cuisine, conçu comme un lieu où les collaborateurs peuvent, à midi, échapper à la pression du travail et se ressourcer. Cet espace est aménagé avec des sièges confortables, une lumière naturelle et une atmosphère apaisante. Idéal pour la détente et les échanges informels, il contribue à un équilibre sain entre vie professionnelle et bien-être, tout en s'inscrivant dans une démarche préventive contre les troubles liés au stress.

## Rémunération, concertation sociale et formation

Chez Lamett, nous accordons une grande importance à des conditions de travail équitables et au développement continu de nos employés. Tous les employés reçoivent un salaire supérieur au salaire minimum applicable, tel que défini dans la convention collective de travail (CCT) en vigueur. De plus, tous les employés sont couverts par une CCT, ce qui garantit la transparence, la sécurité juridique et un traitement correct sur le lieu de travail.

## 1. Horaires flexibles (horaires de travail flexibles)

Les employés peuvent commencer leur journée de travail entre 7h30 et 9h00 et la terminer entre 16h00 et 18h00, en fonction de leur situation personnelle et des accords conclus avec leur équipe.

## 2. Heures supplémentaires

Les heures supplémentaires doivent rester limitées et ne sont autorisées que sur une base volontaire et en concertation avec le supérieur hiérarchique. Si les heures supplémentaires sont systématiques, elles feront l'objet d'une évaluation. Les heures supplémentaires peuvent être compensées par :

- De préférence par un repos compensatoire (temps pour temps)
- En combinaison avec une compensation financière, si cela a été convenu

## 3. Suivi des salaires

La transparence et l'équité sont garanties. Des évaluations annuelles des échelles de fonctions et des salaires conformes au marché garantissent que les employés sont rémunérés correctement. Les employés peuvent discuter de leur rémunération lors des entretiens d'évaluation.

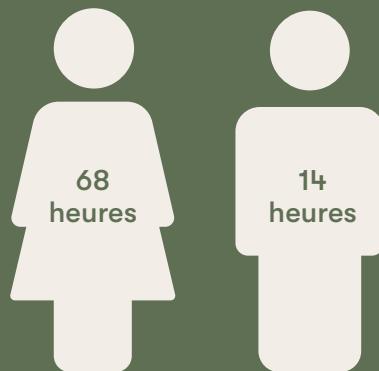
# Formation et développement

Lamett investit activement dans la formation de son personnel. En 2024, le nombre moyen d'heures de formation par an et par employé était de

- Femmes : 68 heures
- Hommes : 14 heures

Ces chiffres montrent que Lamett mise sur une formation ciblée, en accordant une attention particulière aux besoins des différents collaborateurs.

**Nombre moyen d'heures de formation par an et par employé en 2024**



## Politique de formation chez Lamett : investir dans les personnes pour une croissance durable

Ce sont les personnes qui font la différence. C'est pourquoi nous misons fortement sur une politique de formation réfléchie et systématique qui non seulement renforce les performances individuelles de nos collaborateurs, mais contribue également à la compétitivité à long terme de l'entreprise.

Notre politique de formation repose sur quatre piliers : la sécurité, le développement, la satisfaction des clients et l'efficacité opérationnelle. Nous proposons des formations ciblées telles que des formations à la conduite de chariots élévateurs, aux premiers secours, à la prévention des incendies et des formations annuelles pour notre conseiller en prévention.

En outre, nous encourageons le développement professionnel de nos collaborateurs par le biais de formations axées sur les fonctions, de mentorat et d'entretiens d'évaluation annuels au cours desquels les besoins en formation sont discutés.

L'orientation client est également au cœur de nos préoccupations : formations en communication, traitement des plaintes, etc. et l'utilisation du CRM garantissent un meilleur service à la clientèle et un meilleur suivi.

L'efficacité opérationnelle est renforcée par des formations en logistique, en gestion des stocks et aux outils numériques tels que le WMS, en particulier dans le contexte des changements technologiques.

Les nouveaux collaborateurs bénéficient d'une intégration transparente avec des formations pratiques et l'accompagnement d'un mentor.

Des actions de formation spécifiques sont prévues pour des groupes cibles particuliers, tels que les travailleurs de plus de 50 ans et les collaborateurs peu qualifiés, avec un accent sur les compétences numériques, l'ergonomie, les compétences de base et la sécurité.

Grâce à diverses méthodologies — de la formation sur le terrain à l'apprentissage en ligne et aux ateliers — nous veillons à ce que chaque collaborateur ait accès à des parcours d'apprentissage pertinents. L'offre de formation est disponible via l'application Officient et est régulièrement complétée par des formations externes dispensées par des partenaires tels que Syntra West, Fedustria, Info Topics, ORA, PVO et Voka.

En investissant dans les connaissances, les compétences et le bien-être, nous construisons une entreprise Lamett forte, agile et durable.

## Lamett Product Center – investir dans les connaissances, la qualité et la durabilité

Une croissance durable commence par la connaissance et l'engagement. C'est pourquoi nous disposons de notre propre centre de formation : le Lamett Product Centre. Cette infrastructure est conçue pour former les employés et les clients de manière pratique et ciblée. Les formations approfondissent les connaissances techniques sur les produits et encouragent une utilisation correcte et durable.

Notre responsable qualité assure les formations et garantit, grâce à son expertise, un parcours d'apprentissage de haut niveau. Cette approche interne nous permet de réagir rapidement aux nouvelles évolutions, de garantir une qualité constante et de promouvoir le partage actif des connaissances.

Pour les collaborateurs, cela signifie un investissement continu dans leur développement professionnel. Ils renforcent leurs compétences, approfondissent leur connaissance des produits et renforcent leur engagement envers Lamett. Les clients considèrent le Product Centre comme une valeur ajoutée : ils sont accompagnés dans l'utilisation de nos produits et partagent notre vision de la qualité, de la durabilité et de l'innovation.

En investissant dans la formation et le dialogue, nous construisons des relations durables avec nos clients et renforçons le soutien interne en faveur de choix responsables. C'est ainsi que le centre contribue directement à notre mission : non seulement fournir des produits, mais aussi apporter notre savoir-faire, notre soutien et notre responsabilité.





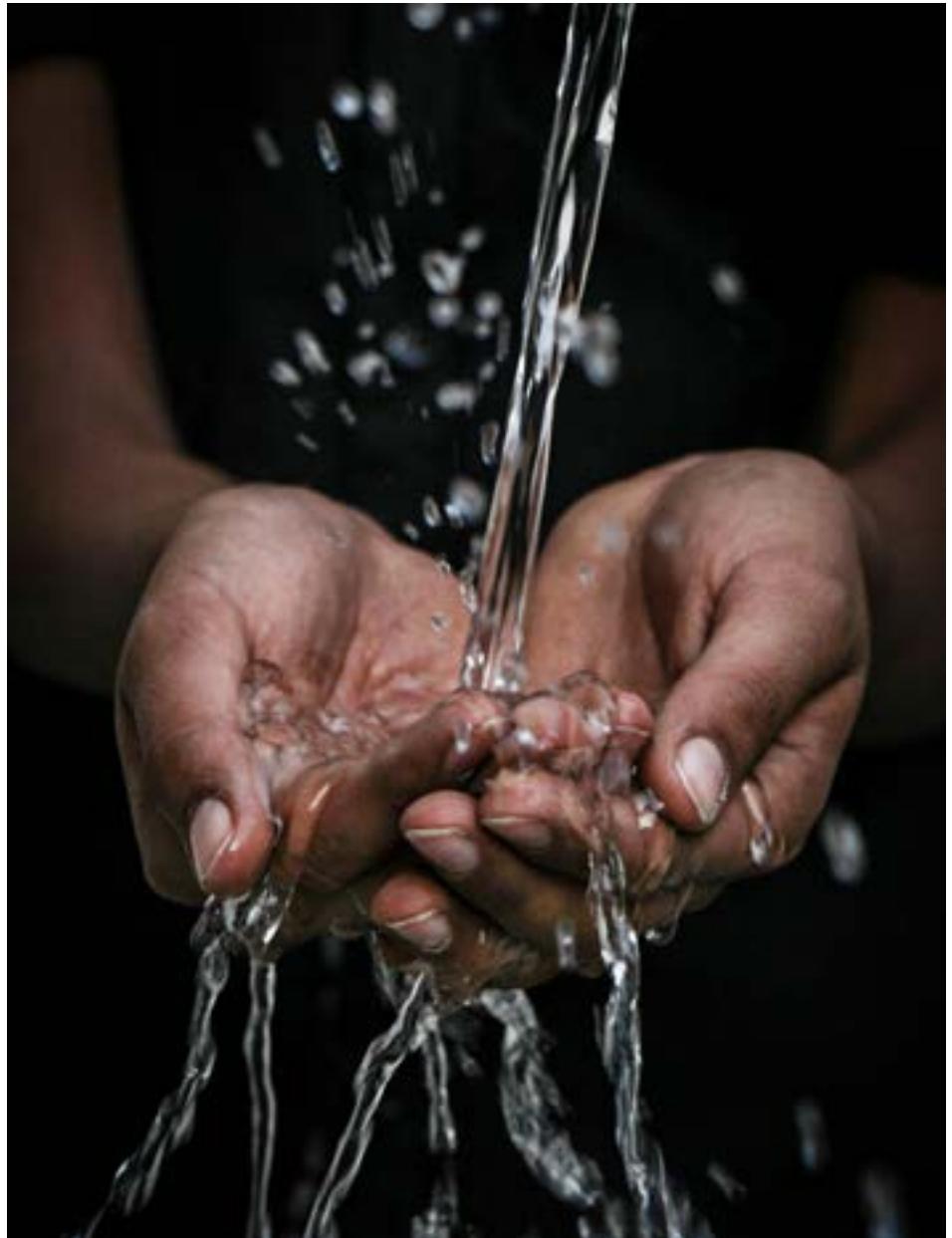
Mais aussi...

## Eau

Lamett Europe a utilisé jusqu'en novembre 2024 l'eau souterraine provenant d'un puits foré pour ses applications sanitaires.

Mi-novembre 2024, ce puits s'est effondré de manière inattendue, après quoi il a été décidé de passer à l'eau de ville. Le raccordement au réseau d'eau de ville a été réalisé le 5 novembre 2024. En 2024, la consommation totale d'eau s'élevait à 23,15 m<sup>3</sup>.

Afin de favoriser une utilisation durable de l'eau, un réservoir d'eau de pluie a été construit fin 2023. Toutes les toilettes de la nouvelle partie du bâtiment et de l'entrepôt sont raccordées à cette installation d'eau de pluie. En cas de pénurie d'eau de pluie, le système bascule automatiquement sur l'eau du réseau municipal, ce qui garantit la continuité sans gaspillage d'eau potable.



# Utilisation intelligente des matières premières, mise sur la circularité et gestion efficace des déchets

## Gestion des déchets et recyclage

Chez Lamett, la gestion des déchets est considérée comme une responsabilité partagée et non comme une simple obligation légale. Nous cartographions avec précision tous nos flux de déchets et nous nous efforçons de les réduire au strict minimum. Au cours de la période 2023-2024, Lamett a collaboré avec deux partenaires spécialisés dans le recyclage, Vanheede et Veolia, afin de rationaliser davantage le traitement des déchets et de le rendre plus durable.

**En 2024, 121,38 tonnes de déchets ont été générées au total, dont :**

- Recyclé ou réutilisé : 67,70 tonnes
- Déchets résiduels : 53,68 tonnes

**Les fractions les plus recyclées sont les suivantes :**

- **Bois traité:**  
53,55 tonnes
- **Papier et carton :**  
8,6 tonnes
- **Matériaux mixtes :**  
4,62 tonnes
- **PMD :**  
0,93 tonnes
- **KGA (encre, toners et imprimantes) :**  
0,019 tonnes

Les déchets résiduels sont les seuls déchets qui n'ont pas pu être recyclés, soit 53,68 tonnes. Cela représente 44,2 % du volume total des déchets.

Lamett est en pourparlers avec différents partenaires afin de granuler également les chutes de Parquetvinyl et de réduire ainsi davantage la part de déchets non recyclables.



## Bien emballé

Chez Lamett, la durabilité ne s'arrête pas au produit lui-même : nous l'étendons également à l'emballage et aux supports logistiques. Nous recherchons des solutions à la fois écologiques et économiquement viables.

### Boîtes

En 2024, une étape importante a été franchie pour Parquetvinyl : la fenêtre en plastique de l'emballage a été supprimée, ce qui a permis de réduire l'utilisation de matériaux fossiles. Ainsi, l'emballage est désormais entièrement composé d'un seul matériau : le carton. Cela rend le processus de recyclage beaucoup plus efficace, car il n'est plus nécessaire de séparer les matériaux. De plus, le carton que nous utilisons pour nos boîtes est composé à 90 % de papier recyclé, ce qui réduit encore davantage l'empreinte écologique.

Nous faisons également des choix durables en matière de finition : l'impression est réalisée exclusivement avec des encres à base d'eau, moins nocives pour l'environnement que les alternatives à base de solvants. Grâce à cette modification, nous économisons environ 15 tonnes de plastique par an, ce qui représente une contribution concrète à la réduction des déchets plastiques dans la chaîne.

### Palettes

Pour le transport de nos produits, nous utilisons des palettes traitées thermiquement qui répondent à la norme internationale ISPM15. Ce traitement garantit que le bois est exempt d'organismes nuisibles et convient

à l'exportation. Le label ISPM15 offre une transparence sur l'origine et le traitement des palettes et contribue à une chaîne logistique plus sûre et plus durable.

### Emballage des échantillons et des petites commandes

Pour les échantillons et les petits envois, nous utilisons actuellement du film plastique à bulles et du ruban adhésif. Bien que nous soyons conscients de l'impact environnemental de ces matériaux, les alternatives disponibles à ce jour répondent pas suffisamment à nos exigences en matière de protection, de rentabilité et de disponibilité. Nous continuons à rechercher activement des solutions plus durables qui soient à la fois fonctionnelles et économiquement viables.

---

Chaque année, les emballages mis sur le marché belge sont déclarés auprès de Valipac.

## Ambitions circulaires

Nous sommes confrontés à un défi passionnant : rendre le traitement de nos flux de déchets non seulement efficace, mais aussi véritablement circulaire. Le principe de base est que les flux résiduels ne sont plus considérés comme des déchets, mais comme des matières premières secondaires potentielles pour de nouvelles applications. Ainsi nous construisons pas à pas un avenir dans lequel la perte de matériaux est réduite au minimum.

Un exemple concret ? Les déchets résiduels générés lors de la pose et du traitement des sols SPC. Environ la moitié de nos déchets résiduels totaux sont constitués de chutes de ce matériau. Le SPC est composé d'un mélange de calcaire et de PVC, deux matériaux qui ne peuvent actuellement pas être séparés techniquement. Il n'est donc pas possible de les réutiliser sous leur forme d'origine.

La question qui nous anime : comment donner une seconde vie à un matériau qui n'est pas recyclable dans sa forme actuelle ? Pour y répondre, nous étudions, en collaboration avec des partenaires locaux, les possibilités de broyer mécaniquement ces résidus de découpe en granulés. Ces granulés peuvent ensuite servir de matière première pour le développement d'un nouveau produit qui sera fabriqué localement. Nous bouclons ainsi le cycle des matériaux au plus près de chez nous et limitons les flux de transport inutiles.

Notre objectif est de lancer d'ici 2027 un nouveau produit composé en grande partie de ces granulés SPC. Il s'agit d'une étape concrète vers un avenir circulaire, dans lequel les déchets ne sont plus une fin en soi, mais le point de départ de quelque chose de nouveau.



## **En tant que partie prenante,**

Si vous souhaitez être régulièrement informé de nos efforts en matière de durabilité, consultez régulièrement notre site web. Nous y partageons nos avancées, grandes et petites. Toutes les actions ne mènent pas immédiatement au succès : la durabilité est une quête, un processus d'apprentissage fait d'essais, d'ajustements et de persévérance. Mais vous pouvez compter sur une communication transparente, même lorsque les choses ne se passent pas comme prévu.

Votre implication compte beaucoup pour nous. En tant que partie prenante, vous pouvez contribuer activement à nos ambitions en matière de développement durable. Vous avez une idée novatrice, une suggestion précieuse ou connaissez-vous quelqu'un qui pourrait nous renforcer ? Faites-le-nous savoir ! La collaboration est la clé à l'impact. Grâce à vos connaissances, votre créativité et votre réseau, nous pouvons prendre soin les uns des autres et de la planète. Votre contribution fait la différence.

[envoyer un e-mail à tine.defrancq@lamett.eu](mailto:tine.defrancq@lamett.eu)

**Lamett Europe NV**

Ter Donkt 2

B-8540 Deerlijk

+32 56 77 45 15  
[info@lamett.eu](mailto:info@lamett.eu)

[lamett.eu](http://lamett.eu)

**lamett®**